Le voyage dura toute la nuit. Arrivé au milieu des siens, il fit prendre du repos au Frère qui l'accompagnait; quant à lui, il ne chercha de soulagement que dans l'oraison [1].

Un fait, survenu à Guise en 1687, montre toute l'affection qui unissait le père et les enfants. Le directeur des écoles de Guise était tombé dans une maladie mortelle. Les médecins, désespérant de son état, l'avaient abandonné; il avait reçu les derniers sacrements. Le pieux malade, résigné à mourir, exprima la joie qu'il aurait à voir, une fois encore, son bien-aimé père. Comme rien n'est plus sacré que le vœu d'un mourant, un Frère partit sans retard pour Laon; de Laon, un autre Frère courut à Reims. A peine averti, M. de la Salle se mit en route pour Guise. Sous un soleil brûlant, couvert de sa capote de laine grossière, enveloppé d'une haire qui l'étreignait et ne lui permettait pas de se plier, notre Saint allait, péniblement mais courageusement, pensant au cher malade, le recommandant à Dieu dans de ferventes prières. Épuisé par la fatigue, congestionné par la chaleur au point de perdre du sang en abondance, il dut s'arrêter dans un village à trois lieues de Laon. Dès trois heures du matin il reprit son chemin, s'arrêtant souvent pour prier, n'ayant d'ailleurs de forces que pour fournir de très courtes étapes. A Laon, sa faiblesse fit pitié, et on l'obligea de prendre un cheval pour le reste du voyage.

Dieu lui faisait acheter au prix de tant de fatigues la joie qui l'attendait. Dès que le malade l'aperçut, il voulut l'embrasser. Il lui sembla que, dans l'étreinte de son père, il retrouvait la vie, et il annonça tout haut qu'il se sentait guéri. Peu de jours après, en effet, sa santé parut entièrement rétablie, et il reprit avec bonheur sa classe interrompue [2].

[1] Blain, p. 260. — [2] Ibid., p. 276.

Cette guérison fut d'autant plus consolante pour le cœur de M. de la Salle, qu'il avait été plus profondément affligé par la mort de plusieurs Frères.

§ VII

FERVEUR DES PREMIERS FRÈRES. — MORT ÉDIFIANTE DE PLUSIEURS D'ENTRE EUX
1682-1688

Il y a lieu de distinguer deux époques très distinctes dans le recrutement des premiers Frères.

De 1679 à 1682, Adrien Nyel s'était seul préoccupé de chercher des collaborateurs. Il prenait, dans la campagne, de jeunes hommes sachant lire et écrire, mais sans éducation, sans vues élevées, plus mercenaires que dévoués, qui demandaient des gages pour leurs services. Ces maîtres, bons chrétiens sans doute, n'étaient point venus pour se faire religieux. C'est pourquoi la plupart se retirèrent, lorsque M. de la Salle organisa, rue Neuve, sa petite communauté. Deux ou trois seulement lui demeurèrent fidèles.

Mais, à partir de 1682, lorsque l'œuvre des écoles apparaît comme un apostolat, à mesure que l'auréole de la vertu signale comme un centre de lumière et de vie la maison qu'habite M. de la Salle, le recrutement des maîtres change de nature. Les jeunes hommes qui se présentent savent qu'ils vont s'adonner à une œuvre apostolique, et ils entrent pour vivre dans l'état religieux. Il en vient de tous les rangs de la société; si plusieurs sont d'humble condition, plusieurs aussi sortent de familles aisées et ont reçu une éducation distinguée; parmi ces derniers, quelques-uns ont renoncé aux études supérieures et même à la vocation ecclésiastique, pour faire la classe dans les écoles gratuites. Ce furent ces nou-

velles recrues qui devinrent le vrai noyau de l'Institut.

Toutes ces jeunes âmes apportaient à la vie de communauté des dispositions admirables. Dans leur première ferveur, elles avaient moins besoin d'être stimulées que d'être modérées. En peu de temps, la maison de la rue Neuve fut une école d'héroïques vertus [1].

La vie intérieure y était active. Dès leur arrivée, les jeunes maîtres étaient saisis par la parole pénétrante de leur supérieur. Toutes les préoccupations d'ordre naturel étaient chassées de leur cœur par la pensée envahissante du surnaturel. Ils vivaient dans la présence de Dieu, silencieux, recueillis, absorbés par l'unique désir de plaire à Dieu. Pour assurer le règne de Dieu dans leurs âmes, ils faisaient une guerre acharnée à l'orgueil de l'esprit et à la sensualité de la chair.

Les pratiques humiliantes étaient avidement recherchées. Ils déclaraient à leur Père leurs moindres manquements, et en demandaient à genoux le châtiment. Souvent même, pour se donner plus de confusion, ils faisaient leur coulpe en public. Aucun emploi matériel, dans la communauté, ne leur paraissait trop vil; une sainte émulation les portait aux actes les plus pénibles. Cette humilité les soutenait devant les affronts qu'on leur prodiguait dans la rue. Durant plusieurs années, leur costume fut un objet de dérision; leur juste sévérité pour les enfants indociles leur attira parfois les plus injustes critiques. A l'exemple de leur supérieur, ils s'estimaient heureux de souffrir quelque opprobre pour Jésus-Christ. On ne voit pas, en effet, qu'aucun Frère ait jamais été découragé par les humiliations dont on les abreuvait.

Dans cette fervente maison, la pénitence était en grand honneur. M. de la Salle n'avait pu cacher entièrement ses grandes mortifications; d'ailleurs, le sang de ses dis-

[1] Tous les détails de ce paragraphe sont conformes au récit de Blain, t. I, p. 247-258.

ciplines aurait suffi pour le trahir. Épris du même zèle contre leur chair, les disciples ne souhaitaient que d'imiter leur maître. A peine s'accordaient-ils, dans les repas, le strict nécessaire. A l'abstinence ils ajoutaient les macérations. Chaque jour ils sollicitaient leur supérieur de leur accorder la discipline ou les chaînes de fer, le cilice ou la haire. Tout en veillant sur leur santé, M. de la Salle se prêtait à leurs pieux désirs. Cet élan vers les mortifications corporelles était tellement connu au dehors, que la maison de la rue Neuve fut surnommée *la Petite-Trappe*.

Mais, dans cet entraînement de la ferveur, les excès étaient à craindre. Ils ne furent pas, en effet, complètement évités. Faut-il rendre M. de la Salle responsable des conséquences? Sans lui, assurément, sans ses exhortations et ses exemples, aucun excès n'aurait été commis, parce que ces mortifications n'auraient pas été faites. Mais s'il ne réussit pas à faire garder à ses disciples la juste mesure dans la pénitence, cette faute ne lui est point particulière : tous les saints ont à leur charge ces généreuses imprudences.

La santé des Frères fléchit, en effet, sous le poids de tant d'austérités. Plusieurs succombèrent de bonne heure, et leur mort jeta le saint fondateur dans le plus fâcheux embarras. « En sept ou huit ans, c'est-à-dire depuis 1681 jusqu'en 1688, des quinze premiers Frères qu'avait l'Institut dans sa naissance, à Reims, à Laon, à Guise et à Rethel, il en perdit plus de six d'une mort prématurée, au-dessous de l'âge de trente ans, sans compter ceux qu'une santé languissante et ruinée obligea d'aller chercher hors de la maison du soulagement [1]. »

Parmi ces victimes que Dieu préleva comme un tribut sacré sur l'Institut naissant, trois noms ont été retenus et sont restés en bénédiction. De leur souvenir s'exhale

[1] Blain, p. 250.

comme un parfum printanier, très propre à éveiller à la vie religieuse les jeunes âmes d'un noviciat.

Le premier qui fraya aux autres le chemin du ciel fut le frère Jean-François. Il avait à Reims une situation honorable, et il pouvait se promettre une vie aisée, lorsqu'il renonça à tous les avantages de ce monde, pour embrasser la vie laborieuse et pauvre des maîtres d'école. C'était vers la fin de 1682. Les exemples de piété et de vertu que les disciples de M. de la Salle offraient à tous les regards l'avaient si profondément frappé, qu'il voulut à son tour se ranger sous la conduite d'un tel maître. En peu de temps, le travail de la grâce opéra en lui une merveilleuse transformation, et il apparut comme un ange dans la classe qu'on lui confia.

Mais l'intensité de sa vie intérieure ruina bientôt sa santé. Après dix-huit mois de communauté, ses forces physiques se trouvèrent minées. Dans le délire de ses derniers jours, on put constater à quelle perfection il avait porté ses pensées et ses sentiments. Car, alors que l'humilité ne surveillait plus ses paroles, et que son âme se livrait en expressions toutes spontanées, on l'entendait s'écrier : « Ah! belle éternité, que ton séjour es beau! Amour, amour, amour, nous irons voir l'amour, amour, amour! » C'est dans cette radieuse extase qu'il expira, l'année 1684, entre les bras de son Père bien-aimé [1].

Le frère Bourlette fut le second martyr dont l'immolation féconda l'Institut. Il mourut à Laon, en 1686, victime de sa mortification et de sa charité [2].

Nicolas Bourlette était de Reims; il appartenait à une « famille honnête et assez accommodée des biens de la fortune ». Mais, pour cette âme avide de sacrifice et de perfection, l'aisance assurée n'était rien. L'état de M. de la Salle et des Frères le séduisit, et il voulut l'embrasser.

[1] Blain, p. 251. — [2] Ibid., p. 252. Bernard, p. 64.

Cette pauvreté volontaire, ce commerce intime avec Dieu, ce dévouement obscur dans une école de pauvres, et par surcroît ces outrages qu'on recueillait par les rues, voilà ce qui le fascinait et l'attirait. Cédant à l'attrait d'en haut, il entra, à l'insu de ses parents, au pieux désert de la rue Neuve.

En vain sa famille, irritée de ce brusque départ, essaya-t-elle de l'arracher d'une maison où il ne pouvait vivre sans déroger. Ni les menaces ni les caresses ne purent ébranler sa résolution; sa vocation s'enracina d'autant plus avant qu'elle était plus contredite.

Dans cette vie religieuse, dont la possession lui coûtait si cher, il ne garda aucune mesure. « M. de la Salle eut plus d'une fois besoin de toute sa fermeté et de son autorité, pour [le] retenir dans les bornes de la prudence [1]... » Dès les débuts, l'amour de Dieu exerça sur son cœur un empire souverain, à tel point que, dans l'oraison et l'action de grâces après la communion, en particulier, le fervent novice paraissait comme ravi en extase. « On eût dit qu'il avait des mouvements convulsifs, ou qu'une fièvre violente mettait ses membres en tremblement. Averti et repris de ces mouvements irréguliers, il en parut surpris; car lui seul ignorait ce que tous les autres voyaient [2]. »

Pour le soustraire à sa famille, M. de la Salle l'envoya aux écoles de Rethel. Ses parents le poursuivirent encore de leurs assauts. En octobre 1685, le Frère Bourlette accompagna Gabriel Drolin à Laon, afin de combler le vide fait par le départ de Nyel.

Il travaillait depuis six mois à cette école de Laon et s'y dépensait sans ménagement, lorsque le frère Drolin tomba gravement malade. Le frère Bourlette entreprit de tenir les deux classes à la fois, sans négliger son cher malade. C'était trop pour ses forces. M. Guiart,

[1] Blain, p. 254. — [2] Ibid., p. 254.

le vénérable curé qui protégeait les Frères, lui conseilla de renvoyer les enfants pour huit à dix jours; car il aimait le frère Bourlette pour sa grande piété, et il craignait qu'il ne vînt à succomber sous une charge excessive. L'humble Frère, qui avait promis l'obéissance à son supérieur, ne se crut pas en droit d'accorder ce congé sans la permission de M. de la Salle. Sur la difficulté de mener de front tous ses devoirs, il répondit au charitable prêtre : « Monsieur, j'ai le pied droit dans une classe, le pied gauche dans l'autre, l'esprit au malade et le cœur au ciel. » La réponse était belle. M. le curé se retira, édifié et plein d'admiration, mais non rassuré[1].

Quelques jours après, Gabriel Drolin était rétabli; mais, à son tour, Nicolas Bourlette tombait malade. Dans l'état d'épuisement où l'excès de travail l'avait réduit, une fièvre violente l'emporta en quelques heures. M. de la Salle, qu'on alla chercher en hâte à Louviers, ne put que verser des larmes sur sa tombe. L'affliction du supérieur fut partagée par la ville entière. Dans la paroisse Saint-Pierre où il était plus connu, Nicolas Bourlette avait été nommé frère Modeste, tant sa bonne tenue avait frappé les regards. On l'estimait comme un saint, et, durant plusieurs années, la confiance en son intercession porta les fidèles à prier sur son tombeau.

Un an plus tard, le 30 avril 1687, mourait le frère Maurice; il était âgé de vingt-deux ans. Issu d'une très bonne famille de Reims, il se distingua dans la maison des Frères par sa piété, son obéissance et sa régularité. Notre Saint avait pour sa vertu tant d'estime, qu'il tint à l'avoir pour lui servir la messe. Mais le tempérament délicat du jeune homme n'était point fait pour supporter les pénitences et le régime austère de la communauté. Bientôt une maladie de poitrine se déclara, et les médecins conseillèrent au jeune Frère de quitter la maison

[1] Blain, p. 254.

pour changer d'air, et de vivre sous un régime plus doux. Le frère Maurice n'y voulut jamais consentir; il aimait mieux mourir que de rentrer dans le monde. Après six mois de cruelles souffrances, durant lesquelles il donna les plus beaux exemples de résignation, d'obéissance et d'humilité, il rendit à Dieu son âme innocente.

Trois autres jeunes Frères moururent à Reims, à la fleur de l'âge. Leurs dispositions étaient si saintes, et leur calme si profond en face de la mort, que le curé de Saint-Maurice, qui leur administrait les sacrements, ne put s'empêcher d'en rendre ce témoignage : « Je ne sais qui je dois plus admirer, dit-il, M. de la Salle ou ses Frères. En voilà un bon nombre que j'ai assistés à la mort, et auxquels j'ai administré les sacrements. Chose étonnante, je n'ai jamais vu aucune personne, même de quatre-vingts ans, mourir avec autant de courage et de résignation que ces bons Frères[1]. »

§ VIII

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE SE DISPOSE A PARTIR POUR PARIS. — VAINS EFFORTS DE MAURICE LE TELLIER POUR LE RETENIR A REIMS

1687-1688

Malgré ces pertes très douloureuses au cœur de notre Saint, l'Institut continuait à se développer : le nombre des sujets croissait peu à peu et la ferveur des Frères consolidait l'œuvre.

M. de la Salle n'oubliait pas la promesse faite à M. de la Barmondière. Il avait d'ailleurs les plus grands intérêts à s'établir à Paris, sur la paroisse de Saint-Sulpice. Son éloignement de Reims, où tant de liens de famille et d'amitié entravaient son action, lui apparaissait comme

[1] Blain, p. 257.

une délivrance. Il sentait surtout que jamais son Institut ne trouverait l'indépendance nécessaire et ne prendrait son plein épanouissement, s'il n'était transporté dans la capitale même du royaume. En effet, à Reims, on le considérerait toujours comme une œuvre diocésaine, et il subirait le contre-coup, dans les idées et les tendances, de toutes les fluctuations des administrations successives. Or l'Institut avait besoin, pour prospérer, d'une certaine autonomie, et cette autonomie, il ne l'aurait jamais dans un diocèse particulier. De plus, pour attirer plus de sujets et pour distribuer à toute la France le bienfait de l'éducation chrétienne, l'Institut devait apparaître comme une œuvre nationale. Ces idées n'étaient point, chez M. de la Salle, le fruit de l'ambition. Son zèle aurait suffi à les lui suggérer. Mais il les tenait principalement du Père Barré, dont l'esprit avait laissé dans son âme une trace si profonde, et M. Philbert, le vicaire général de Reims, les partageait.

En dépit de ses convictions et de ses désirs, M. de la Salle ne se hâtait pas. Il attendait que le moment providentiel fût venu, et que Dieu, par un signe extérieur, lui manifestât sa volonté. Ce fut au mois de juillet 1687 que de nouvelles négociations s'engagèrent.

M. de la Barmondière souhaitait plus que jamais d'avoir des Frères pour diriger son école charitable. Dans les classes de la rue Princesse, plus de deux cents enfants se pressaient sur les bancs. Ils n'avaient pour maître qu'un prêtre de la paroisse, M. Compagnon, assisté d'un jeune garçon sans expérience. Le curé de Saint-Sulpice était désolé du désordre qui régnait dans l'école, et du peu de profit qu'en tiraient les enfants. Louis de la Salle était alors au séminaire [1]; M. de la Barmondière alla le trouver, et le pria d'écrire à son frère pour lui demander un de ses maîtres d'école.

[1] Blain, p. 284-286. Maillefer, p. 86. Lucard, *Annales*, p. 51

Le saint fondateur reçut deux lettres à la fois : l'une de son frère Louis, l'autre de M. Compagnon. Ce dernier le suppliait de venir au plus tôt le décharger d'un poids sous lequel il fléchissait. Cette demande allait droit au cœur de M. de la Salle. Mais on ne lui demandait qu'un seul Frère, et il s'était imposé la règle de ne jamais placer moins de deux Frères ensemble dans une école. Sans opposer à la supplique un refus formel, il se contenta d'exposer l'embarras où le jetait la demande d'un Frère isolé. Espérant vaincre ses hésitations, M. Compagnon partit pour Reims. Il ne trouva point le supérieur, alors occupé à visiter les écoles de Rethel, de Guise et de Laon; mais il put étudier la belle organisation des classes de Reims, et ce qu'il vit ne fit qu'accentuer son vif désir d'attirer un Frère dans les écoles de Saint-Sulpice [1].

L'archevêque fut bientôt mis au courant des pourparlers qui préparaient le départ de M. de la Salle. Maurice Le Tellier, bon administrateur et excellent juge du vrai mérite, appréciait le fondateur des Frères; il pressentait tout ce que le nouvel Institut pourrait faire de bien dans son vaste diocèse. Il résolut donc de fixer à Reims le centre de l'œuvre et de la limiter à son diocèse. Dans ce but, il promit à M. de la Salle toute sa protection pour le recrutement des sujets, et une part de son immense fortune pour assurer l'existence de l'Institut. Il favoriserait la fondation de nouvelles écoles, et il établirait des Frères dans toutes les bonnes villes de son diocèse.

Une offre si généreuse ne tenta point le fondateur. Il avait trop fait de sacrifices, et la Providence avait trop bien montré sa sollicitude à son égard, pour qu'il cédât à la séduction des avantages temporels. D'ailleurs, ses meilleurs amis de Reims, M. Philbert à leur tête, étaient

[1] Maillefer, p. 87.

d'avis qu'il devait transporter à Paris le siège central de son Institut. M. Callou, son directeur, était le seul à conseiller encore un délai.

Mais M. de la Barmondière s'accommodait mal d'un délai dont souffrait son école. Il voulut savoir de Louis de la Salle lui-même, alors revenu de vacances, pourquoi son frère ne se décidait pas. Le jeune séminariste, très au courant des idées de son frère, lui répondit que Jean-Baptiste ne consentirait pas à donner un Frère isolé, que, si on l'agréait, il en enverrait deux et viendrait lui-même avec eux. Trop heureux de posséder le fondateur lui-même, le curé de Saint-Sulpice accepta de si avantageuses conditions.

Ce fut M. Compagnon qui écrivit pour terminer l'affaire. Mais M. de la Salle, toujours prudent, estima qu'un intermédiaire n'avait point assez de responsabilité pour conclure dans une question pratiquement si grave. Soit pour avoir une marque plus explicite de la volonté divine, soit pour se mettre plus sûrement à couvert des incertitudes de l'avenir, il attendit qu'un ordre lui vînt de M. de la Barmondière lui-même. Le curé de Saint-Sulpice n'eut point de peine à se prêter à cette sage exigence, et il pria M. Baudrand, alors directeur du séminaire, d'écrire et de s'engager en son nom.

Cette lettre officielle triompha de toutes les hésitations. M. Callou conseilla le départ; l'archevêque même, d'un sens toujours droit, l'approuva.

Notre Saint pourvut au gouvernement des communautés de la rue Neuve et le confia aux soins de frère Henri L'Heureux. Puis, prenant avec lui deux des Frères les plus instruits de sa communauté, il partit à pied pour se rendre à Paris, où il arriva le 24 février 1688.

L'Institut était solidement établi; il n'avait qu'à grandir et à s'organiser. A Paris comme à Reims, il se développera au milieu des contradictions des hommes, mais avec la bénédiction de Dieu.

CHAPITRE IV

LES ÉCOLES DE SAINT-SULPICE

1688-1691

§ I

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A PARIS. — LES ÉCOLES DE SAINT-SULPICE EN PARTICULIER

1688

La plus grande difficulté qu'éprouva M. de la Salle, en arrivant à Paris, fut de se faire une place dans la capitale; car non seulement l'enseignement primaire n'y était pas négligé, mais il y avait, du moins pour les enfants de condition moyenne, pléthore de maîtres et d'écoles. Pour comprendre la suite de cette histoire, il ne sera pas inutile d'exposer nettement cette situation scolaire, spéciale à Paris[1].

L'instruction élémentaire se donnait aux enfants dans les *petites écoles*. Le chantre de Notre-Dame avait sur elles une pleine autorité : aucun maître ne pouvait ouvrir une classe sans son approbation; chaque année, au 6 mai, les maîtres faisaient renouveler par lui leurs lettres de

[1] Cf. Pompée, *Rapport historique sur les écoles primaires de la ville de Paris;* Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris;* André, *Nos maîtres hier;* Cl. Joly, *Traité des écoles épiscopales et ecclésiastiques.* Nous avons exposé, dans notre Introduction, la situation générale des écoles en France.